

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM**
**Extrait du registre  
des délibérations du Conseil Municipal**
**Séance du 08 avril 2025**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers  
élus : 19

Secrétaire de séance : Mme Monique DELL

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 27 mars 2025

Conseillers présents : 13

**Membres présents :** Mmes et MM., Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, René HOELT, Françoise KOELL, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 5

**Membres absents excusés :** Mmes et M. Valérie BENTZ, Marie Hélène GOEPP, Nicolas GUTH, Carole MENDY, Caroline WAGENTRUTZ.

Procurations : 2

**Membres absents ayant donné procuration :**

 M. Nicolas GUTH à M. Régis MEYER,  
 Mme Caroline WAGENTRUTZ à Mme WEBER Corinne.

**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.**
**Délibération n° COMM20250407**
**Objet : Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2024**

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024,

Constatant que le compte financier unique présente le résultat cumulé suivant :

- Un excédent de fonctionnement de : **617 353.71 €**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice 2024	363 263.80 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif)	254 089.91 €
<b>Résultat à affecter</b>	<b>617 353.71 €</b>
Solde d'exécution d'investissement	-118 292.88 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-95 861.03 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>214 153.91 €</b>

<b>AFFECTATION</b>	<b>617 353.71 €</b>
Affectation en réserves R 1068 en investissement	214 153.91 €
Report en fonctionnement R 002	403 199.80 €

Pour extrait conforme,  
Krautergersheim, le 9 avril 2025

Le Maire, René HOELT

La Secrétaire de séance, Monique DELL



**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>